



le Castelet

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DE  
**8 Chemins**  
de Randonnées



*Suivez les flèches*



Située aux portes de l'agglomération caennaise, la commune du Castelet dispose de nombreux atouts qui méritent d'être connus. En balisant des chemins de randonnées, la Municipalité souhaite encourager les Castelois à se replonger dans l'histoire et le patrimoine de la commune. Ces balades les feront traverser le XIII<sup>e</sup> siècle avec l'Eglise de Saint-Aignan-de-Cramesnil, en passant par le XVI<sup>e</sup> siècle avec le Manoir jusqu'à la seconde guerre mondiale avec les vestiges de l'opération Totalize et le Mémorial Goodwood. Entouré de grandes étendues de plaines cultivées et ponctuée de quelques bois, le territoire offre aux amoureux de la nature, la possibilité de s'oxygéner et de se ressourcer aux portes des habitations. Il accueille aussi une faune et une flore abondantes que nous vous invitons à découvrir, observer et protéger.

Ce travail conduit par la commission Développement Durable, vie associative et lien intergénérationnel du Castelet vise 3 enjeux :

- Faire connaître son territoire et ses richesses pour les préserver.
- Encourager les activités de plein air et améliorer le cadre de vie des Castelois.
- Développer la pratique d'activités physiques et sportives afin de lutter contre la sédentarité
- Comprendre les écosystèmes et découvrir la biodiversité dans le but de les protéger.

Ce projet s'intègre dans un programme plus global de développement durable qui vise à promouvoir les mobilités douces sur le territoire. Il est complémentaire aux travaux conduits avec Caen la mer sur la création et la sécurisation des pistes cyclables ainsi que les solutions d'écomobilité pour les trajets « Ecole - Maison ».

Dans ce recueil, vous découvrirez 8 randonnées et balades allant de 5 km à 14 km accessibles pour les grands et les petits. Au total, c'est plus de 50 km de chemins et sentiers qui sont balisés sur les communes du Castelet, de Cintheaux, de Moul-Chicheboville, de Bellengreville et de Valambray.

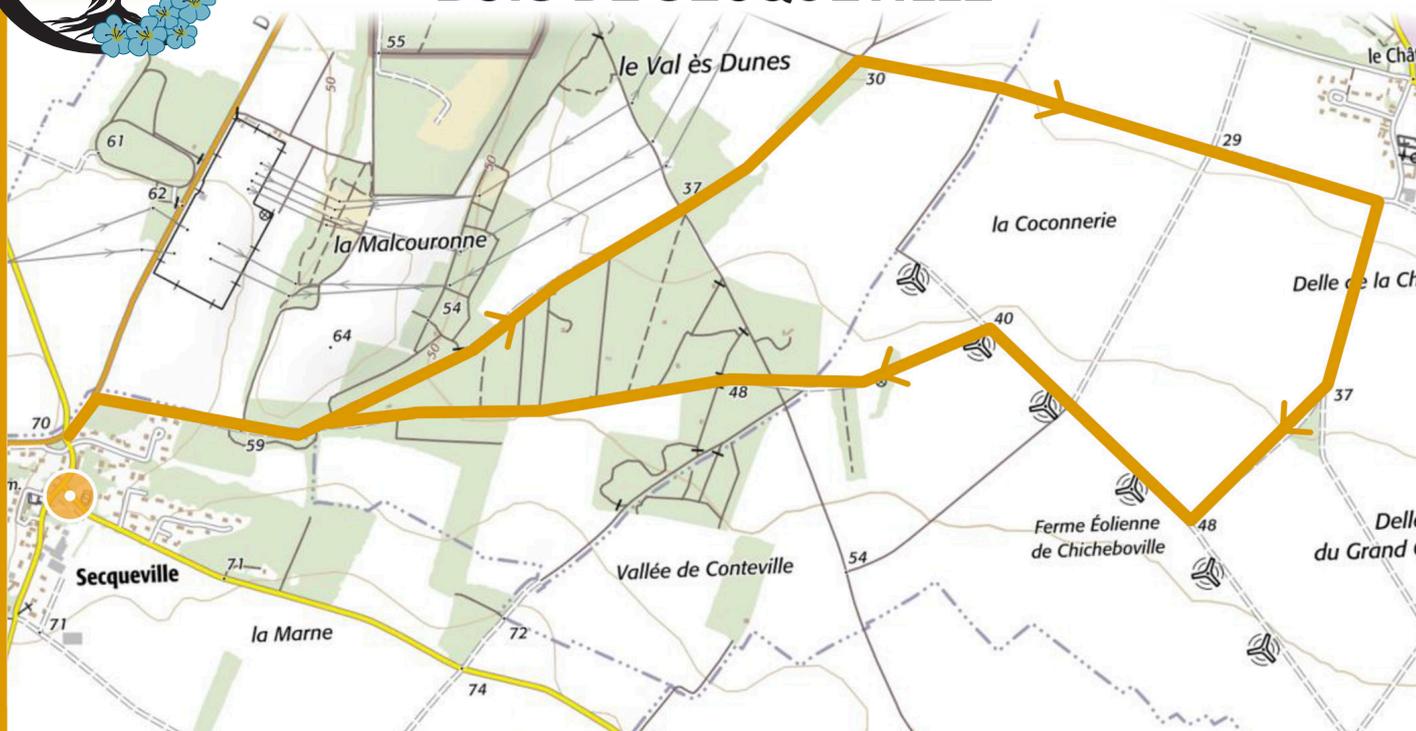
Nous remercions chaleureusement les mairies avoisinantes et les agriculteurs pour leur aide et leur contribution à ce projet. Nous espérons qu'il aboutira à un grand réseau intercommunal de sentiers afin que les petites balades du Castelet conduisent à de belles et grandes randonnées.

**« Les hommes ont marché sur la Lune,  
et si nous apprenions à marcher sur Terre ? »**

Florence BOULAY  
Maire du Castelet



## BOIS DE SECQUEVILLE



### DESCRIPTION

- > Départ du parking de Secqueville.
- > Prendre le petit chemin qui longe la route et tourner à droite vers le bois de Secqueville.
- > Traverser tout le bois, passer devant l'élevage canin, continuer tout droit.
- > A environ 2,5 km, tourner à droite en direction de Chicheboville.
- > Puis à environ 4 km, tourner à droite en direction des éoliennes.
- > Au 5<sup>e</sup> km, entre la 4<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> éolienne tourner à droite et longer les éoliennes.
- > Après 6 km de marche, juste après la 7<sup>e</sup> éolienne tourner à gauche.
- > Continuer tout droit jusqu'au point de départ.



### POINTS D'INTÉRÊT

- > Traversée du bois de Secqueville
- > Nombreux animaux (lièvres...)
- > Passage au pied des éoliennes



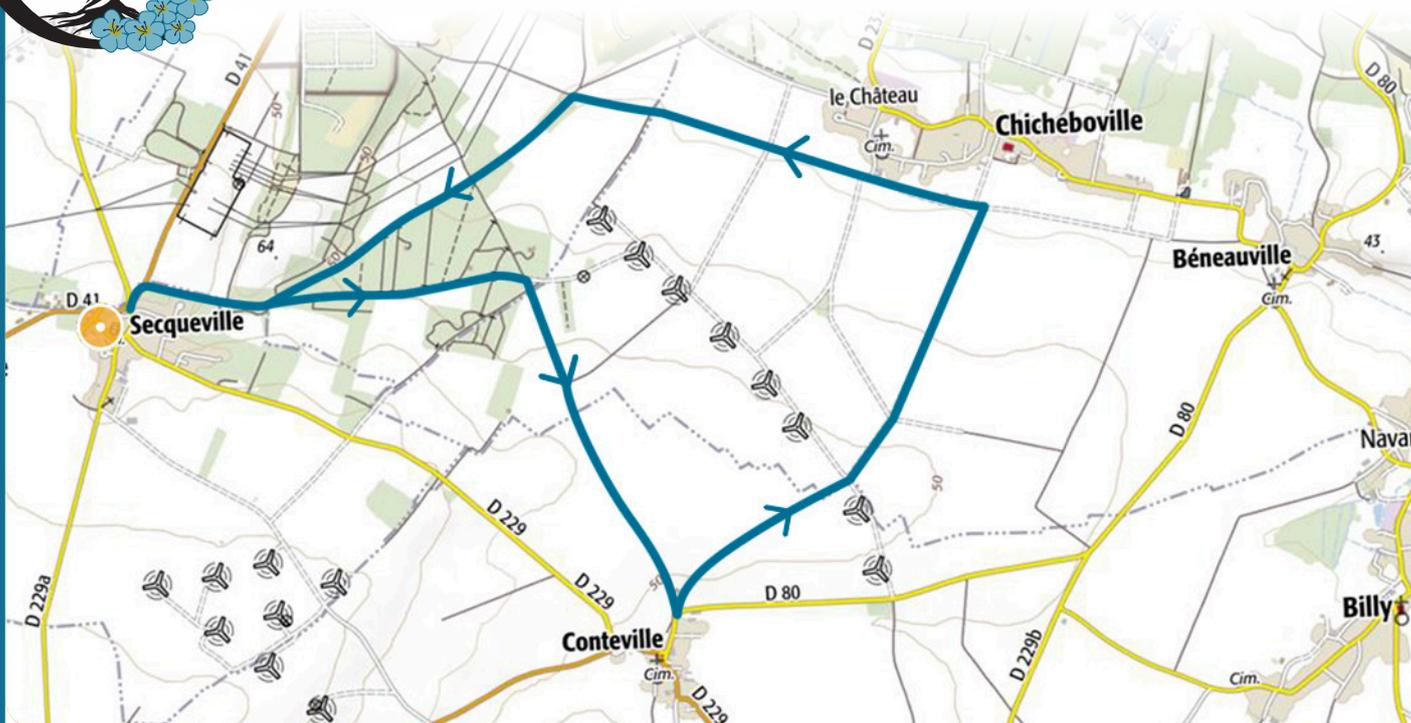
### À NOTER

- > Chemins très larges
- > Accessible aux VTT
- > Balade en famille



- > **Difficulté** : Facile
- > **Distance** : 8 km
- > **Retour point de départ** : Oui
- > **Dénivelé positif** : + 68 m
- > **Dénivelé négatif** : - 68 m
- > **Commune** : Le Castelet (14540)

## BOIS DE SECQUEVILLE > CONTEVILLE



### DESCRIPTION

- > Départ du parking de Secqueville.
- > Prendre le petit chemin qui longe la route et tourner à droite vers le bois de Secqueville.
- > Dans le bois, prendre la 1<sup>re</sup> à droite, puis à la sortie du bois, prendre à droite (parcelle 44) et descendre vers Conteville.
- > Arriver derrière la salle des fêtes de Conteville, prendre à gauche en passant derrière le Mémorial de Conteville.
- > Remonter en direction de Chicheboville sur la Delle du grand chemin et passer entre la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> éolienne.
- > Arriver à l'entrée de Chicheboville, prendre à gauche et continuer tout droit sur 1 km 300 m puis tourner à gauche en direction du bois de Secqueville (parcelle 29).
- > Continuer tout droit dans le bois, passer devant l'élevage canin et continuer tout droit jusqu'au point de départ.



### POINTS D'INTÉRÊT

- > Traversée du bois de Secqueville
- > Nombreux animaux (lièvres...)
- > Vue dégagée entre Secqueville et Conteville
- > Mémorial de Conteville



### À NOTER

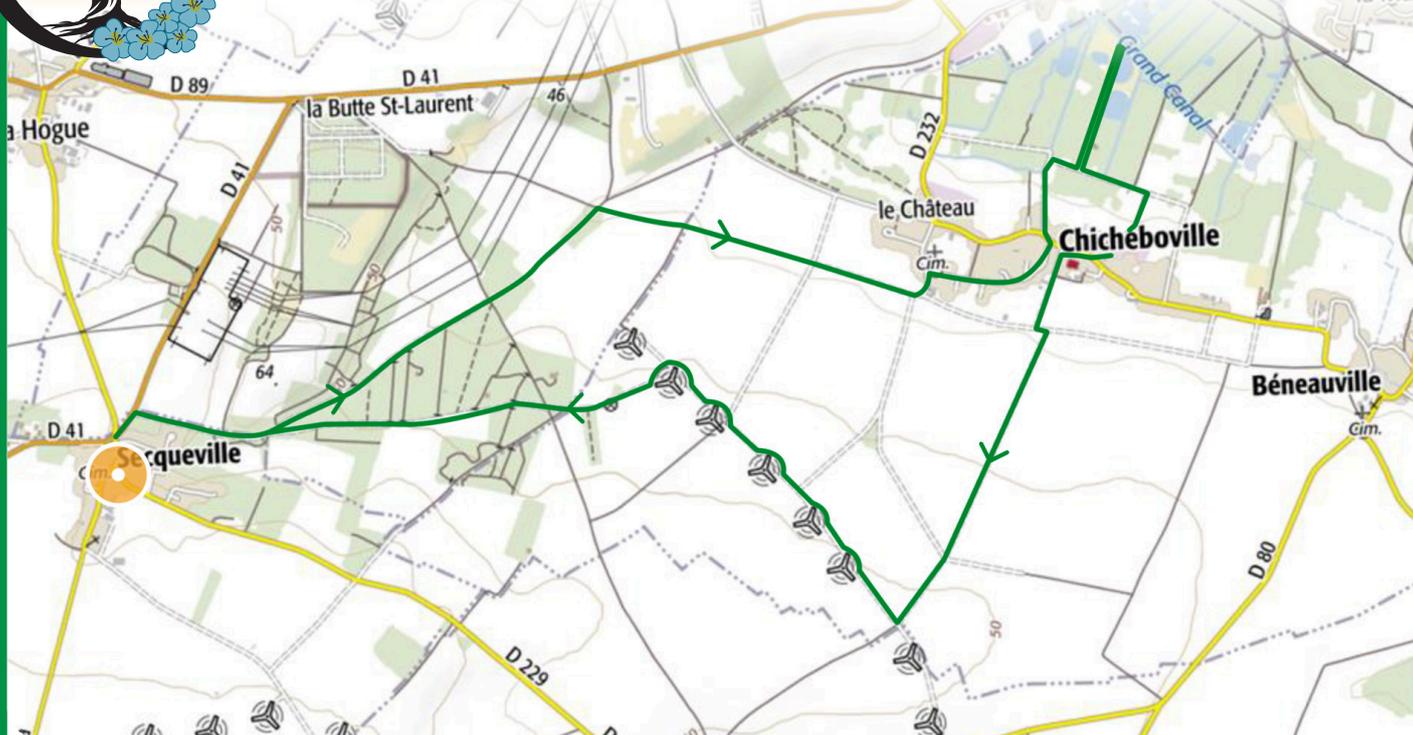
- > Chemins très larges
- > Accessible aux VTT
- > Balade en famille



- > **Difficulté** : Facile
- > **Distance** : 10.5 km
- > **Retour point de départ** : Oui
- > **Dénivelé positif** : + 83 m
- > **Dénivelé négatif** : - 83 m
- > **Commune** : Le Castelet (14540)



## SECQUEVILLE > LES MARAIS DE CHICHEBOVILLE



### DESCRIPTION

- > Départ du parking de Secqueville. Prendre le petit chemin qui longe la route et tourner à droite vers le bois de Secqueville.
- > Traverser tout le bois, passer devant l'élevage canin, continuer tout droit.
- > Au bout de 2,5 km, tourner à droite en direction de Chicheboville.
- > A environ 4 km, tourner à gauche et prendre la rue de l'Eglise à droite. Continuer tout droit dans le bourg de Chicheboville.
- > Traverser la rue Eole en direction des marais et continuer tout droit.
- > Prendre à droite puis à gauche en direction de l'observatoire.
- > Au retour, prendre à gauche pour faire une boucle.
- > Prendre la 1<sup>re</sup> à droite (chemin Barbey). Arrivée rue Eole, prendre à droite, passer devant la mairie et prendre la 1<sup>re</sup> à gauche (chemin de la plaine) et continuer tout droit en direction des éoliennes.
- > Prendre à droite entre la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> éolienne. Longer les éoliennes.
- > Prendre à gauche après la 7<sup>e</sup> éolienne et continuer tout droit dans le bois de Secqueville.
- > Continuer tout droit jusqu'au point de départ.



### POINTS D'INTÉRÊT

- > Traversée du bois de Secqueville
- > Nombreux animaux (lièvres...)
- > Les marais de Chicheboville
- > Observatoire des animaux (oiseaux migrateurs et batraciens...)
- > Passage au pied des éoliennes



### À NOTER

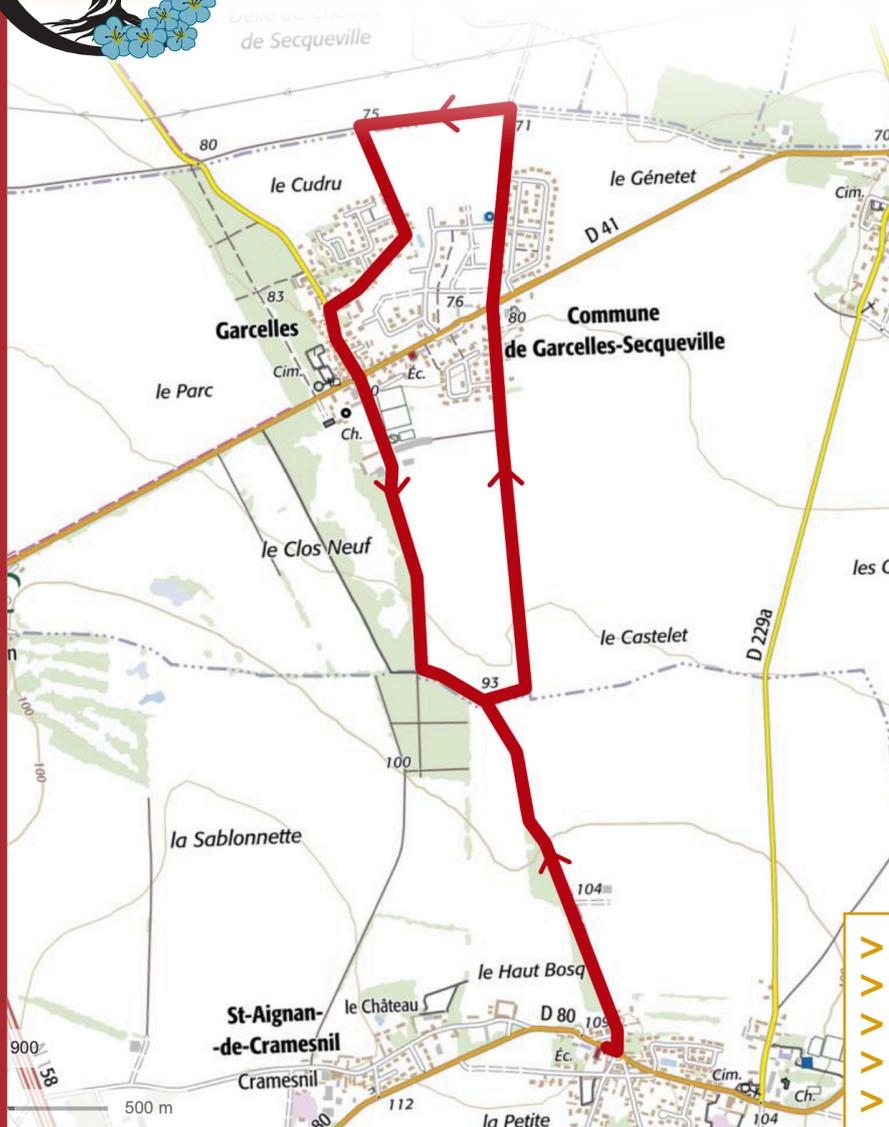
- > Chemins très larges
- > Accessible aux VTT
- > Balade en famille



- > **Difficulté** : Facile
- > **Distance** : 13.8 km
- > **Retour point de départ** : Oui
- > **Dénivelé positif** : + 68 m
- > **Dénivelé négatif** : - 68 m
- > **Commune** : Le Castelet (14540)



## GARCELLES > SAINT-AIGNAN



### POINTS D'INTÉRÊT

- > Traversée dans la plaine et dans le village de Garcelles



### À NOTER

- > Accessible aux vélos et poussettes
- > Balade en famille
- > Possibilité de faire cette balade toute l'année



- > **Difficulté** : Facile
- > **Distance** : 6 km
- > **Retour point de départ** : Oui
- > **Point haut** : 30 m
- > **Point bas** : 30 m
- > **Commune** : Le Castelet (14540)



### DESCRIPTION

- > Se garer au parking près de la mairie de Saint-Aignan-de-Cramesnil.
- > Prendre la piste cyclable le long de la rue du bois vers Garcelles.
- > Au bout d'un kilomètre, prendre à droite le chemin à travers champs. Suivre ce chemin qui tourne à gauche pendant 1 km jusqu'à la limite des habitations. La parcelle à droite s'appelle le Castelet d'où le choix du nom de la commune nouvelle.
- > Continuer tout droit dans la rue nommée le Chemin des Bruyères jusqu'à la rue de l'Avenir (D41). Traverser la rue au passage piéton et continuer tout droit jusqu'au bout du chemin des Bruyères.
- > À gauche, avant d'arriver au bout, se trouvent le terrain de cross et le « Verger des naissances ». Au bout du chemin, tourner à gauche et continuer à travers champs jusqu'à la première à gauche pour entrer à nouveau dans le village par le Chemin de la Haie Morin.
- > Ce chemin bifurque au bout à droite et vous conduit jusqu'à la rue des Chasses. Prendre à gauche et continuer jusqu'au rond-point où vous traversez pour reprendre la piste cyclable jusqu'à Saint-Aignan-de-Cramesnil.





## CIRCUIT DES CARTES POSTALES ANCIENNES



### DESCRIPTION

- > Se garer sur le parking près de la mairie de Saint-Aignan-de-Cramesnil.
- > Prendre la rue du 7 août 44 vers la place Simone Veil où l'on peut voir une première carte postale du presbytère.
- > Dépasser la mairie et continuer sur la route du 7 août 44 jusqu'à l'embranchement vers la rue des Perrées. Dans cette rue, on peut voir 3 cartes postales, le manoir de Crammesnil, la ferme de l'ancien château et l'ancien château.
- > Continuer tout droit pendant 1 km jusqu'au Mémorial : La Percée de l'été 1944.
- > Revenir sur ses pas sur 1 km et prendre à droite la rue face à l'ancien château. Vous vous retrouvez sur la rue du 7 août 1944. Marcher quelques mètres au bord de cette départementale et prendre le premier chemin sur la droite.
- > Entrer dans la rue des Quesnots et prendre la première à droite toujours dans la rue du même nom puis continuer sur 500 m jusqu'au bosquet des Libérateurs. Tourner à gauche dans la rue 1<sup>st</sup> Northamptonshire Yeomanry puis dans la continuité rue des Hauts Vents. Continuer dans cette rue sur 500 mètres on peut y voir deux cartes postales.
- > Au bout, la rue bifurque vers la gauche on peut voir 2 cartes postales sur l'église. Tourner à gauche dans la rue du 7 août 1944, on peut voir 2 panneaux, la ferme du château puis l'église. Au bout de 350 m, prendre à gauche la rue des Iris où l'on peut voir une carte postale sur les commerces d'antan. Tourner à droite rue des Hauts Vents et revenir au parking.



- > **Difficulté** : Facile
- > **Distance** : 5.5 km
- > **Retour point de départ** : Oui
- > **Dénivelé positif** : + 26 m
- > **Dénivelé négatif** : - 26 m
- > **Commune** : Le Castelet (14540)



### POINTS D'INTÉRÊT

- > 12 cartes postales anciennes
- > Lieu de mémoire des batailles de l'été 1944



### À NOTER

- > Accessible aux vélos et poussettes
- > Balade en famille
- > Possibilité de faire cette balade toute l'année





## PETITE BOUCLE > LA LAGUNE



### DESCRIPTION

- > Se garer sur le parking de l'église de Saint-Aignan-de-Cramesnil, prendre la rue des Hauts Vents jusqu'au chemin de la Lagune à gauche.
- > Marcher sur le chemin de la Lagune pendant 1,3 km jusqu'à la route de Robert Mesnil.
- > Prendre à gauche sur la route de Robert Mesnil en direction du Hameau (300 m). Traverser la ferme de Robert Mesnil et continuer tout droit sur 1,1 km sur le chemin des Routils.
- > Puis tourner à gauche sur le chemin de la Delle du Vieux Gournay pendant 1,2 km en direction du bourg de Saint Aignan de Cramesnil. Arrivée sur la D80, prendre à gauche pour retrouver le parking de l'église 150 m plus loin.



### POINTS D'INTÉRÊT

- > Traversée dans la plaine de Caen
- > Nombreux animaux (lièvres, chevreuils, perdrix...)
- > Vue dégagée sur les éoliennes et les champs de céréales



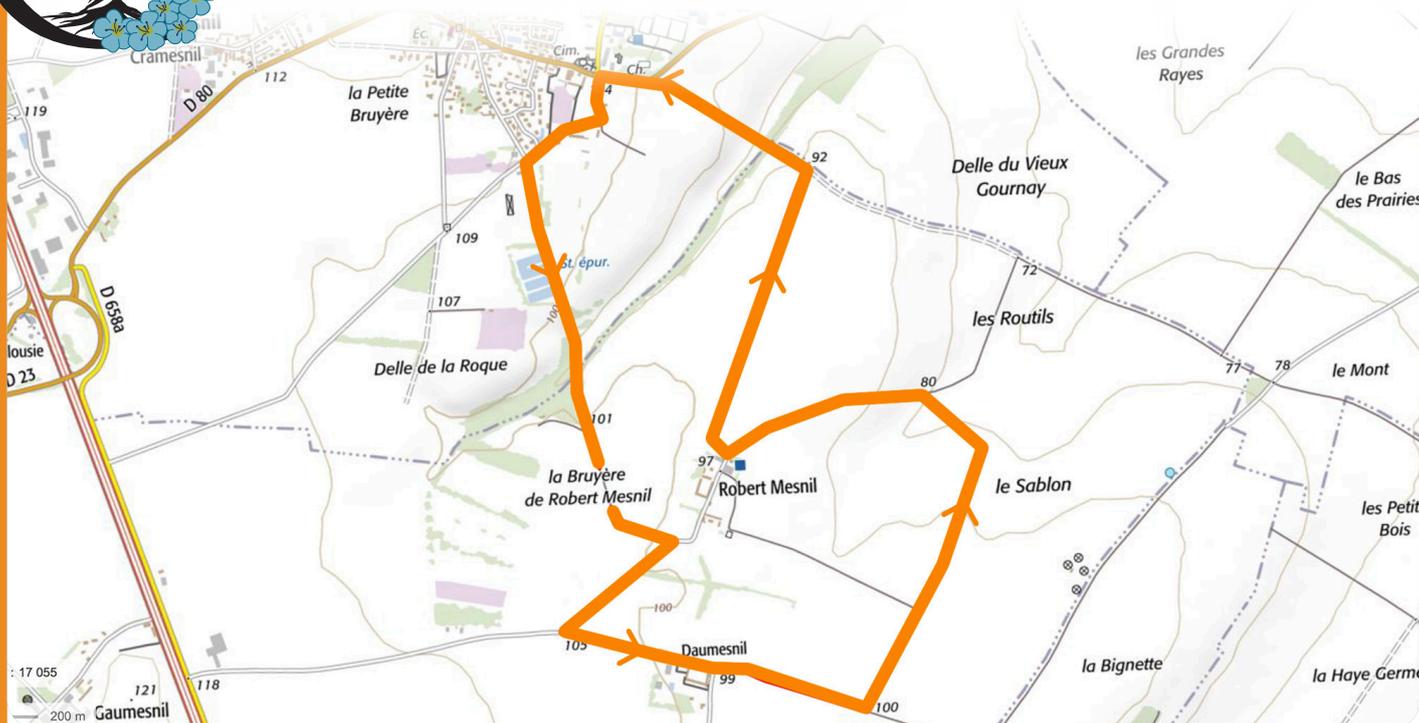
### À NOTER

- > Non accessible aux poussettes



- > **Difficulté** : Facile
- > **Distance** : 5 km
- > **Retour point de départ** : Oui
- > **Point haut** : 107 m
- > **Point bas** : 72 m
- > **Commune** : Le Castelet (14540)

## BOUCLE DAUMESNIL &gt; ROBERT MESNIL



## DESCRIPTION

- > Se garer sur le parking de l'Eglise de Saint-Aignan-de-Cramesnil, prendre la rue des hauts des vents jusqu'au chemin de la Lagune à gauche.
- > Marcher sur le chemin de la Lagune pendant 1,3 km jusqu'à la route de Robert Mesnil.
- > Prendre à droite sur la route de Daumesnil pendant 500 m puis à gauche sur la route de Daumesnil.
- > Passer devant les jardins de Sophie et rejoignez le chemin de la Bignette. Marcher sur le chemin de la Bignette pendant 500 m et tourner à gauche (1<sup>er</sup> chemin sur votre gauche depuis Daumesnil).
- > Marcher sur ce chemin pendant 1,1 km puis prendre à gauche et revenir à la ferme de Robert Mesnil. Dans le corps de ferme, prendre tout de suite à droite.
- > Marcher sur 1 km puis tourner à gauche sur le chemin de la Delle du Vieux Gournay et marcher sur 600 m en direction du bourg de Saint-Aignan-de-Cramesnil.
- > Arrivée sur la route départementale D80, prendre à gauche pour retrouver le parking de l'église 150 m plus loin.



## POINTS D'INTÉRÊT

- > Traversée dans la plaine de Caen
- > Nombreux animaux (lièvres, chevreuils et perdrix)
- > Vue dégagée sur les éoliennes et les champs de céréales



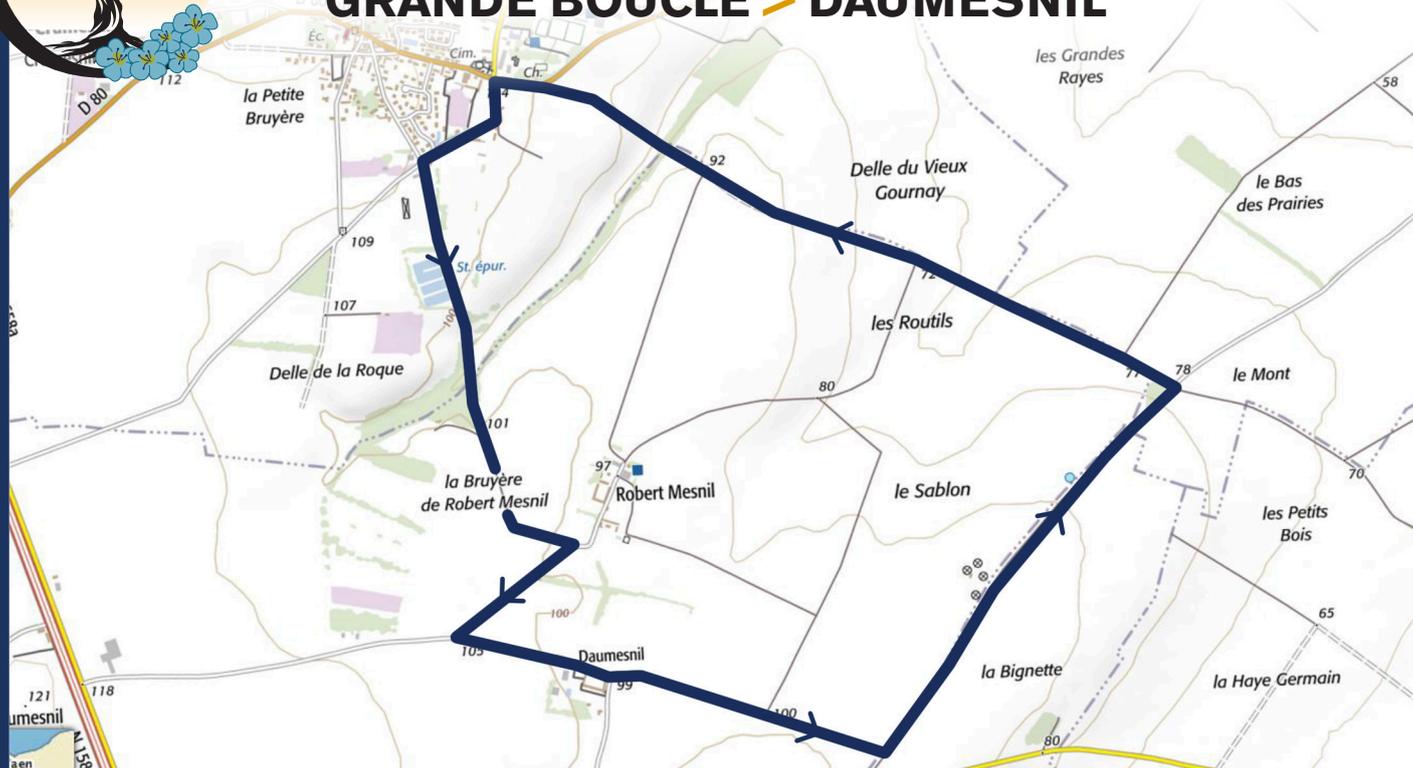
## À NOTER

- > Non accessible aux poussettes
- > Balade en famille



- > **Difficulté** : Facile
- > **Distance** : 6.4 km
- > **Retour point de départ** : Oui
- > **Dénivelé positif** : + 60 m
- > **Dénivelé négatif** : - 65 m
- > **Point haut** : 107 m
- > **Point bas** : 78 m
- > **Commune** : Le Castelet (14540)

## GRANDE BOUCLE &gt; DAUMESNIL



## DESCRIPTION

- > Se garer sur le parking de l'église de Saint-Aignan-de-Cramesnil, prendre la rue des Hauts Vents jusqu'au chemin de la Lagune à gauche.
- > Marcher sur le chemin de la Lagune pendant 1,3 km jusqu'à la route de Robert Mesnil.
- > Prendre à droite sur la route de Daumesnil pendant 500 m puis à gauche sur la route de Daumesnil. Passer devant les jardins de Sophie et rejoindre le chemin de la Bignette.
- > Marcher sur le chemin de la Bignette pendant 900 m et tourner à gauche (2<sup>e</sup> chemin sur votre gauche depuis Daumesnil). Marcher sur ce chemin pendant 1,4 km et passer à proximité des antennes relais puis prendre à gauche au 1<sup>er</sup> carrefour sur le chemin de la Delle du Vieux Gournay.
- > Remonter sur ce chemin en direction du bourg de Saint-Aignan-de-Cramesnil sur 2 km. Arrivée sur la D80, prendre à gauche pour retrouver le parking de l'église 150 m plus loin.



## POINTS D'INTÉRÊT

- > Traversée dans la plaine de Caen
- > Nombreux animaux (lièvres, chevreuils, perdrix...)
- > Vue dégagée sur les éoliennes et les champs de céréales



## À NOTER

- > Non accessible aux poussettes



- > **Difficulté** : Facile
- > **Distance** : 7 km
- > **Retour point de départ** : Oui
- > **Dénivelé positif** : + 60 m
- > **Dénivelé négatif** : - 65 m
- > **Point haut** : 108 m
- > **Point bas** : 67 m
- > **Commune** : Le Castelet (14540)



*Suivez les flèches* ➡





le Castelet

## *Belles balades au Castelet*

...



Cette action est réalisée dans le cadre du 3<sup>e</sup> Plan Régional Santé Environnement Normandie avec le soutien financier de la préfecture et de l'ARS.